

## COMPTE-RENDU

### Sont présents :

M<sup>mes</sup> Laurie-Anne Boivin  
Marie-Lou Boulianne  
Sabrina Desbiens-Foster  
Rébéka Fortin  
Stéphanie Lavoie  
Audrey Tremblay  
Linda Yergeau-Proulx

### Est absent :

M<sup>me</sup> Marie-Ève Belley

MM. Jordi Foz  
Guy Larouche  
Claude A. Tremblay  
Gilles Tremblay

## 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

### 1.1. Mot de bienvenue

M. Claude Tremblay, président, et M<sup>me</sup> Rébeka Fortin, directrice de centre, souhaitent la bienvenue à tous et remercient les membres de s'être déplacés au Pavillon Durocher pour assister à la présente rencontre.

### 1.2. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint. La réunion débute à 16 h 15.

*À ce moment-ci de la réunion, il y a discussion du point suivant, omniprésent à l'ordre du jour :*

#### - « Présentation d'un nouveau membre »

M<sup>me</sup> Rébeka Fortin présente une nouvelle représentante des élèves, M<sup>me</sup> Linda Yergeau-Proulx, qui fréquente actuellement le pavillon Laure-Conan. Elle est en remplacement de M<sup>me</sup> Marry Louisa Awashish, suite à son désistement.

Un tour de table est proposé afin que chacun se présente à la nouvelle élève.

### 1.4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude Tremblay donne lecture de l'ordre du jour.

Deux points sont ajoutés au point « 5. Sujets divers » :

- 5.1. Acte d'établissement : proposé par M<sup>me</sup> Rébeka Fortin;
- 5.2. Lab créatif : proposé par M<sup>me</sup> Sabrina Desbiens-Foster.

*L'adoption est proposée par M<sup>me</sup> Laurie-Anne Boivin  
Secondée par M<sup>me</sup> Stéphanie Lavoie*

### **1.5. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 15 février 2023**

Le compte-rendu de la séance du 15 février 2023 est adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

*L'adoption est proposée par M. Jordi Foz  
Secondée par M<sup>me</sup> Marie-Lou Boulianne*

### **1.6. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre**

M<sup>me</sup> Rébeka Fortin invite M<sup>me</sup> Marie-Lou Boulianne à faire un suivi sur le point suivant :

- 2.9. Résolution projet « Au féminin »

Elle indique que le projet « Au féminin » n'a pas été retenu malheureusement. Le projet sera conservé pour être soumis à nouveau dans le cadre d'une mesure.

## **2. SUJETS D'APPROBATION**

### **2.1 Adoption de la mise à jour du projet éducatif**

M<sup>me</sup> Rébeka Fortin présente la mise en œuvre pour l'année présente du « *Projet éducatif 2018-2023* » incluant la reddition de compte.

Elle précise que l'atteinte de l'objectif d'augmenter la diplomation est en diminution. Les élèves éprouvent de grandes difficultés causées par les années pandémiques de la COVID-19, la motivation et le marché du travail plus attractif. Les élèves choisissent la voie rapide, soit un parcours avec des préalables spécifiques visant un diplôme d'études professionnelle (DEP) sans nécessairement compléter le diplôme d'études secondaires (DES). La persévérance scolaire est l'enjeu principale; le comité persévérance y travaille au quotidien.

*L'adoption est proposée par M. Gilles Tremblay  
Secondée par M<sup>me</sup> Linda Yergeau-Proulx*

### **2.2. Suivi budget du centre**

M<sup>me</sup> Rébeka Fortin présente le « *Suivi budgétaire 2022-2023 au 6 février 2023* » en portant une attention particulière aux points suivants :

- M-15021, volet 2 - Entraide éducative

Une mesure de soutien permettant plus de services en éducation spécialisée (TES), plus particulièrement avec les élèves en francisation.

- M-15166 - Accroche-toi en FGA

Une mesure de soutien direct pour les élèves permettant d'ajouter des ressources supplémentaires en éducation spécialisée (TES) et du personnel professionnel.

Elle précise que ces mesures ont été bonifiées d'années en années permettant ainsi de répondre au besoin d'accompagnement grandissant des élèves.

- Perf – Rôle d'enseignants mentors

Une somme est allouée pour libérer deux enseignants à 40 % de leur tâche.

- M-15164 - Accueil et francisation en FGA

Un premier dépôt prévisionnel a déjà été fait et un deuxième dépôt est prévu en mai avec des chiffres plus réels. Le Ministère va verser les sommes à la fin de l'année pour combler la différence, puisque le financement est versé à partir d'une déclaration de deux ans.

*À ce moment-ci de la réunion, le point « 4.2. Suivi des différentes mesures – Mesure 15111, volet 2 » est discuté.*

- M-15161, volet 1 – Réussite 16-24 ans

Deux projets ont été déposés, soit :

- « Groupe OR – Option Réussite » : Ce groupe permet la transition des élèves du secondaire vers la FGA.

- « Univers social » : Les sommes serviront à soutenir le salaire de l'enseignante pour dispenser ce cours en FGA, malgré le peu d'élèves inscrits.

- M-15161, volet 2 – Compétences littératie

Deux projets ont été déposés, soit :

- « Maison des sans-abris » : Une enseignante accompagne les individus avec la littératie.

- « Bas-Saguenay » : Une conseillère d'orientation et une enseignante travaillent au Bas-Saguenay, en collaboration avec l'agente de développement, afin de rejoindre la clientèle de ce secteur. Ils sont à l'étape de recrutement intensif dans l'optique d'y offrir, éventuellement, tous nos services.

- M-15161, volet 3 – Éveil à la lecture

Un projet de lecture parents-enfants en collaboration avec la Maison des familles et le CLSC (Programme d'intervention en négligence : Effet papillon). Une enseignante accueille des parents qui participent à des activités de lecture avec leurs enfants au pavillon Laure-Conan.

- M-15161, volet 4 – Faible niveau de littératie

Un nouveau volet qui vise le projet « Mobilité », en lien avec les déplacements. Le but est d'offrir des services, tels que les cours dispensés au Cégep et dans les écoles secondaires en plus du volet Place du Royaume et autres partenaires éventuels.

Elle précise que ces mesures servent principalement à payer les salaires des enseignants et que le loyer de Place du Royaume est perçu dans le budget de communications puisque ça concerne la visibilité et la promotion de nos services.

Elle soulève également qu'une somme d'investissement au montant de 150 000 \$, protégée pour l'an prochain, va permettre, entre autres, d'effectuer certains travaux de peinture et d'ouvrir un mur entre deux classes. L'arrivée du primaire au 2<sup>e</sup> étage du pavillon Laure-Conan représente un certain impact. Afin de respecter les zones de chaque secteur, la cuisine sera déménagée de local et représentera des frais importants. Les travaux d'aménagement commenceront au printemps.

*L'approbation a été proposée et secondée  
au point « 2.3 Suivi budget du CE »*

### **2.3. Suivi budget du CE**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente le budget du CE à la suite du budget du centre. Aucune dépense n'a été faite jusqu'à maintenant.

Les membres se questionnent au sujet des frais de déplacement autant en tant qu'employés du Centre de services scolaire qu'en tant que membres externes. Audrey Tremblay, secrétaire de centre, effectuera les vérifications nécessaires et fera parvenir par courriel toutes les informations nécessaires en ce qui a trait aux frais de déplacement.

*L'approbation est proposée par M. Gilles Tremblay  
Secondée par M<sup>me</sup> Linda Yergeau-Proulx*

## **3. SUJETS DE CONSULTATION**

### **3.1. Composition du CE**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin indique qu'une consultation portant sur la composition du CE est proposée par le Centre de services scolaire permettant de déterminer si le nombre de personnes qui siège au CE, pour chaque groupe visé, est représentatif. De ce fait, elle invite les représentants des enseignants, du personnel de soutien et du personnel professionnel à consulter leurs pairs.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (LIP), chaque établissement doit instituer un conseil d'établissement dont la composition minimale y est prévue, selon la répartition suivante pour un centre :

- 4 membres du personnel :
  - 2 représentants du personnel enseignant;
  - 1 représentant du personnel professionnel non enseignant;
  - 1 représentant du personnel de soutien;
- 2 représentants des groupes socioéconomique ou sociocommunautaires du territoire;

- 2 représentants des entreprises du territoire;
- 2 représentants des élèves.

Pour un total de 10 membres

Audrey Tremblay, secrétaire de centre, fera parvenir par courriel les documents relatifs à tous les représentants des groupes visés par cette consultation.

Les résultats de cette consultation seront déposés à la prochaine rencontre.

#### **4. SUJETS D'INFORMATION**

##### **4.1. PEVR / nouveau projet éducatif**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin lance le visionnement de la vidéo *Youtube* portant sur l'avancement des travaux en vue du renouvellement du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du Centre de services scolaires.

Elle indique que les orientations du projet éducatif seront retenues à partir du PEVR lorsqu'il sera prêt. Les travaux du comité projet éducatif sont bien avancés en ce qui a trait aux valeurs, à la mission et à la vision. Nous sommes encore en attente de certaines orientations ministérielles. Les valeurs ont été sélectionnées et seront présentés à l'ensemble des employés, lors de la prochaine rencontre générale.

##### **4.2. Suivi des différentes mesures – Mesure 15111, volet 2**

*Il est à noter que les quatre volets de la mesure 15161 ont été discutés au point « 2.2. Suivi budget du centre ».*

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin indique qu'un montant de 5 000 \$ a été reçu dans la mesure 15111, volet 2, en lien avec l'entrepreneuriat.

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin invite M<sup>me</sup> Marie-Lou Boulianne à présenter les trois projets qui seront déposés dans le cadre du concours *OSEntreprendre* :

- **Blivoire** : Catherine Laberge, enseignante ISP, au pavillon 216  
Un projet de bavettes et tabliers qui répondra à un besoin de la communauté, notamment pour des personnes ayant un handicap physique qui nécessitent ce type d'équipement dans leur quotidien.
- **Groupe de musique** : Marie-Pier Vandal, TES à la vie étudiante  
Un spectacle de fin d'année sera organisé au pavillon Laure-Conan
- **Cantine ensoleillée** : Élèves du groupe IS Laure-Conan  
Un plateau de travail pour les élèves d'intégration sociale du pavillon Laure-Conan qui offrent le service de cantine, deux fois par semaine, à la population élèves.

##### **4.3. Portrait de la clientèle (nouveau rapport de suivi)**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente le « *Rapport de suivi – 2023-02-06* ». Il fait état du nombre total d'élèves par organisation et indique la raison du départ.

Ce nouveau rapport de suivi est produit mensuellement par les techniciennes en organisation scolaires.

#### **4.4. Formation des membres du CE (suivi)**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin indique qu'un suivi sera effectué par M<sup>me</sup> Audrey Tremblay, secrétaire de centre, en ce qui a trait à la formation des membres du CE et le formulaire de déclaration d'intérêts.

#### **4.5. Partenariat Cégep – Résultats**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente le document « *Taux de réussite concomitance Cégep 2022-2023 – Août à décembre 2022* » et précise que ce partenariat est gagnant.

Le Cégep accepte les élèves qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires avec 6 unités manquantes à poursuivre une matière de base, soit le français, les mathématiques ou l'anglais. Ces élèves ont un cours FGA à leur horaire et des enseignants du CFGA se présentent au Cégep pour dispenser leurs cours.

Sur un total de 42 élèves, 29 ont été diplômés, 10 sont en cours de formation (abandon vers la formation professionnelle ou vers la réussite du diplôme d'études secondaires) et 2 ont abandonnés.

Une rencontre entre les partenaires aura lieu en mai prochain afin de valider si cette formule sera reconduite à l'automne 2023, et ce, à raison d'une cohorte par année.

#### **4.6. Cohabitation – Pavillon Laure-Conan**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin précise que des élèves du primaire occuperont le 2<sup>e</sup> étage du pavillon Laure-Conan pour la prochaine année scolaire, en plus des élèves inscrits aux Sports-Arts-Études de l'école secondaire Lafontaine/Dominique-Racine, en après-midi. Les accès au 2<sup>e</sup> étage, au service de garde ainsi qu'à la cour d'école seront sécurisés.

Ce nouvel aménagement nécessitera le déménagement de la cuisine à la salle de correction.

#### **4.7. Dons**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente le document « *Dons reçus par Laure-Conan et Durocher* ». Elle précise qu'une lettre de remerciement sera envoyée à tous les donateurs, avec l'accord de tous les membres du CE. Audrey Tremblay, secrétaire de centre, effectuera une vérification à savoir si chaque donateur a déjà reçu une lettre.

Elle soumet le don de meubles provenant de l'entreprise *Sauvons les meubles et cie*. De deux à trois meubles par année seront retapés par les élèves inscrits sur le plateau « Création », au pavillon 216. Ils seront vendus dans le but de réinvestir les sommes directement dans les plateaux.

**Le CE accepte le don de l'entreprise *Sauvons les meubles et cie*  
au nom des élèves.**

#### **4.8. Calendrier des activités – Février 2023**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente le « *Calendrier des activités – Février 2023* ».

Elle souligne les éléments suivants :

- La Saint-Valentin;
- L'activité exploratoire – FP : date limite au 1<sup>er</sup> mars 2023;
- La vie étudiante à la Halte étudiante;
- La vitalité de la bibliothèque.

#### **4.9. Portrait des activités du centre**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente les « *Activités scolaires et parascolaires* ». Beaucoup d'activités ont lieu avec les élèves des différentes organisations permettant d'offrir un milieu scolaire vivant et stimulant.

#### **4.10. CFGA Nouvelles – Janvier / Février 2023**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin présente les « *CFGA Nouvelles – Janvier / Février 2023* ». Ceux-ci avaient été envoyés par courriel aux membres dès leur diffusion.

### **5. SUJETS DIVERS**

#### **5.1. Acte d'établissement**

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin informe qu'un ajustement a été apporté (durée de l'entente) et présente l'« *Acte d'établissement* » provisoire, en date du 15 février 2023, qui fait état des offres de service modifiées :

- Base de Bagotville – *Durée de deux (2) ans*;
- Cégep de Chicoutimi – *Durée de deux (2) ans*.

*Proposé par M<sup>me</sup> Sabrina Desbiens-Foster  
Secondé par M<sup>me</sup> Stéphanie Lavoie*

#### **5.2. Lab créatif**

M<sup>me</sup> Sabrina Desbiens-Foster présente un projet réalisé au Lab créatif, le mercredi, sur l'heure du midi, au pavillon Laure-Conan.

Elle indique que les 10 à 12 élèves concernés souhaitent avoir deux heures d'atelier, soit de 10 h 50 à 11 h 50 (période 3) plus l'heure du dîner. Cette demande d'ajout aura comme incidence d'avoir une heure de moins en classe.

Après discussion entre les membres, il serait plus intéressant d'utiliser l'heure après dîner, soit celle de 12 h 50 à 13 h 50 (période 5).

M<sup>me</sup> Rébéka Fortin précise que le seul enjeu est au niveau des élèves financés par *Services Québec*. Elle demande à M<sup>me</sup> Sabrina Desbiens-Foster d'effectuer un suivi auprès de M<sup>me</sup> Marie-Pier Vandal, TES, pour fournir à la direction une liste d'élèves afin de vérifier s'il y a bien des élèves financés par *Services Québec* et valider auprès des agents s'ils acceptent cette demande.

**La direction et les membres du CE sont en accord avec cette demande.**

*La direction félicite la présence des élèves au sein du Conseil d'établissement et est très fière de cette belle représentativité.*

## **6. CLÔTURE DE LA RENCONTRE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 17 h 54.

*Proposé par M. Gilles Tremblay  
Secondé par M<sup>me</sup> Laurie-Anne Boivin*

## **7. PROCHAINE RÉUNION**

Il a été convenu que la prochaine réunion qui aura lieu le mercredi 5 avril 2023, soit tenue au pavillon Laure-Conan, local D-012, situé au 847, rue Georges-Vanier, à Chicoutimi. Tous sont en accord avec cette proposition.



Rébéka Fortin, directrice de centre  
CFGA des Rives-du-Saguenay



Claude A. Tremblay  
Président du CE